

LETTRE OUVERTE AUX TETES DE LISTE et COLISTIER(E)S

ELECTION MUNICIPALE DE MARS 2026

PLENEUF VAL ANDRE

La démocratie participative (DP) était un objectif de campagne des trois listes en présence lors de l'élection municipale de 2020.

Monsieur BLEVIN a respecté sa promesse de campagne en mettant en place en septembre 2021 le Conseil Economique Social et Environnemental Local (CESEL). Cette décision est à mettre à son actif. Le Maire a bien résumé l'action du CESEL dans un article du MAG de novembre-décembre 2025. Dans cet article il est fait mention d'un rapport du CESEL sur « cohésion territoriale et bien vivre ensemble » faisant part de 49 propositions ou recommandations sur la sécurité, la vie de quartier et la vie intergénérationnelle et respectant scrupuleusement la lettre de cadrage du Maire en date du 10 septembre 2024. Ce rapport a été validé par le Maire le 30 juin 2025 mais est resté non diffusé. Il est non diffusable depuis le 1^{er} septembre 2025, date à laquelle l'article L.52-1 du code électoral interdit « toute campagne de promotion des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ».

La DP est un enjeu local majeur pour que les citoyens participent à un projet municipal cohérent pour la satisfaction du plus grand nombre. L'alliance de la DP avec la Démocratie représentative (DR) peut être force d'opposition à la démocratie d'opinion véhiculée par les réseaux sociaux et qui peut devenir dominante. Le navrant spectacle de la DR nationale nous pousse localement à réussir cette alliance entre DR et DP.

Le CESEL, dissous depuis novembre 2025, a été une expérimentation inévitablement imparfaite mais riche d'enseignements. Nous avons la conviction que le CESEL a apporté une plus-value à l'équipe

municipale actuelle grâce au soutien de certains élus et à l'efficacité des services techniques. La place de la DP dans le paysage communal a été évoquée lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population le 15 janvier 2026. Il faut donc mobiliser les citoyens et nos élus pour la poursuivre.

Suite à ce constat, des citoyens impliqués dans le dernier CESEL souhaitent interpellier les têtes de listes à l'élection municipale de mars 2026 et leurs équipes :

- 1- Souhaitez-vous la poursuite d'une instance de DP avec l'accord de **tous** vos colistiers ? Dans l'affirmative, qui serait le référent de votre liste désigné pour s'occuper de la DP ?
- 2- Allez-vous renouveler l'organisation d'un budget participatif ? Si oui, prévoyez-vous de clarifier les règles de désignation du lauréat ?
- 3- Allez-vous renouveler l'existence d'une commission DP au sein de votre conseil municipal ? Si oui diffusera-t-elle à la population le rapport du CESEL sur « cohésion territoriale et bien vivre ensemble » et ce, au tout début de la mandature ? Analysera-t-elle les 49 propositions et recommandations pour que certaines d'entre elles puissent être réalisées pour le bénéfice de la population ?

Le remarquable tissu associatif de la commune doit pouvoir apporter du sang neuf à la DP locale. Celle-ci doit bien évidemment rester sous le contrôle du Maire et de ses équipes. Bon nombre de citoyens sont prêts à relever le défi si la future équipe municipale choisit un mode de gouvernance qui privilégiera l'autorité (alliance entre exigence et bienveillance) à l'autoritarisme.

Nous vous remercions pour votre retour et restons disponibles pour échanger de façon constructive lors des réunions citoyennes que vous organiserez.